

Rapport Article 29 de la Loi Energie et Climat

Informations ESG et sur les risques climatiques
à destination des investisseurs



ARTICLE 29 DE LA LOI ENERGIE ET CLIMAT
-
INFORMATIONS ESG ET RISQUES CLIMATIQUES
-
ENTITE MANDARINE GESTION

§1 – Démarche générale de l'entité

§2 – Moyens internes dédiés à l'ESG

§3 – Gouvernance de l'intégration ESG

§4 – Stratégie d'engagement

§5 – Taxonomie & énergies fossiles

§6 – Stratégie d'alignement à l'Accord de Paris

§7 – Stratégie d'alignement biodiversité

§8 – Gestion des risques ESG (y compris climat et biodiversité)

§9 – Plan d'amélioration continue

Données au 31/12/2021

1. Démarche générale de prise en compte des critères ESG dans les politiques d'investissement et notamment dans la politique et stratégie d'investissement

Présentation :

Mandarine Gestion est une société de gestion française indépendante et entrepreneuriale, spécialiste de l'investissement Actions.

Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés au cœur de notre gestion : leur analyse est menée par une équipe interne dédiée, qui accompagne les gérants dans leur compréhension des enjeux durables et dans la mise en œuvre de la politique de vote de Mandarine aux assemblées générales.

En effet, Mandarine Gestion est convaincue que la capacité à concilier les enjeux économiques et environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) participe à l'amélioration du rapport rendement/risque sur le long terme pour l'émetteur et le portefeuille.

Aujourd'hui, Mandarine Gestion intègre des critères ESG de façon contraignante et non contraignante à quasiment l'ensemble de sa gamme de fonds actions ouverts, à l'exception du compartiment Mandarine Global Microcap.

Au regard de cette intégration ESG, la méthodologie d'analyse des sociétés mise en place par Mandarine Gestion repose sur une critériologie de 4 piliers : l'Environnement, le Social, la Gouvernance et les Parties Prenantes.

Sont analysés au sein des 4 piliers (liste d'indicateurs non exhaustive) :

➤ **Pilier « Environnement »**

Politique environnementale, impact biodiversité, mix énergétique, pollution de l'air et des sols, utilisation des ressources naturelles, alignement des activités avec des scénarii climatiques reconnus etc.

➤ **Pilier « Social »**

Turnover, accidentologie, formation des employés, suivi de carrière, modèle de management et organisation, diversité des effectifs, actionnariat salarié etc.

➤ **Pilier « Gouvernance »**

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration, organisation de la succession, restructuration responsable, droits des actionnaires minoritaire, rémunération des dirigeants etc.

➤ **Pilier « Parties Prenantes »**

Qualité de l'offre et du service client, politique d'achat responsable, surveillance de la chaîne de valeur, politique des Droits de l'Homme dans les activités directes et dans la chaîne de valeur, engagement formalisé, suivi des recommandations de l'ONU, gestion des parties prenantes, collaboration avec les ONG, exposition dans les pays sensibles, programme d'inclusion et de développement des communautés locales etc.

La note ESG Mandarine Gestion est la moyenne équipondérée des 4 indicateurs. Elle est comprise entre [-2 et +2], affinée au fil de l'eau au gré des mises à jour des notes provenant des agences de notations, de l'actualité et des rencontres avec les sociétés par l'équipe ESG.

Les notes ESG Mandarine Gestion sont centralisées dans l'outil propriétaire ESG-View® (base spécifique de données ESG) développé par Mandarine Gestion, qui redistribue les analyses ESG dans l'outil de gestion de portefeuille de tous les gérants. Ces derniers ont ainsi un accès direct et permanent aux analyses et notations extra-financières des entreprises de leurs portefeuilles.

A fin 2021 : 100% de nos expertises actions utilisent l'ESG dans leur processus d'investissement

En appliquant une discipline rigoureuse d'analyse et de sélection ISR, la gestion de ces fonds vise à construire un portefeuille qui favorise les meilleures pratiques ESG et les entreprises les mieux notées. Notre volonté est donc d'amener les entreprises à s'assurer de :

- La gestion responsable de l'environnement
- La valorisation des ressources humaines
- Le respect des droits humains fondamentaux
- La qualité de leur gouvernance

Qu'est-ce que le Label ISR ?

Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère de l'Economie et des Finances, avec pour but de permettre aux épargnants et investisseurs professionnels de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR). Le label est attribué aux fonds candidats lorsque ceux-ci sont conformes aux exigences du label. Par exemple, les sociétés de gestion doivent être en mesure de prouver la rigueur de leur méthode d'analyse ESG, d'évaluer le bénéfice environnemental de leurs investissements, de se doter d'une politique d'engagement et de dialogue vertueux avec les émetteurs, et de se soumettre à des contrôles réguliers. L'attribution du label et les contrôles ultérieurs sont réalisés par des organismes d'audit externes, certifiés par le Comité Français d'Accréditation. (source : <https://www.lelabelisr.fr/label-isr/>)

Qu'est-ce que le label Greenfin ?

Créé par le ministère, le label Greenfin garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Créé par le ministère, le label Greenfin garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur nucléaire et les énergies fossiles.

Novethic, EY France et Afnor certification ont été désignés comme organismes chargés de délivrer le label Greenfin.

Avantages pour les investisseurs : Certifié par des experts ; Résolument vert ; Éligible aux obligations Pacte pour l'assurance-vie ; Conforme aux préférences environnementales des épargnants.

Avantages pour les fonds : Gain de visibilité ; Outil de communication ; Crédibilité fort ; Expertise d'avenir.

Autres label Européens : En l'absence de label unique et uniformisé européen, Le panorama européen compte aujourd'hui près d'une dizaine de labels "finance durable".

À ce jour, il est ainsi possible de distinguer les labels ESG (centrés sur l'ensemble des critères Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance) et les labels verts (davantage centrés sur les enjeux de préservation de l'environnement) ; ces deux grandes familles de distinctions étant communément désignées sous le terme de labels "finance durable". Certains fonds de la gamme gérés par Mandarinne Gestion bénéficient d'un label ou de plusieurs labels autres que d'un des labels français à l'appui de la distribution internationale. Face à cette balkanisation des labels nous ne pouvons que souscrire au soutien d'initiatives d'un label harmonisé européen qui permettrait d'appréhender de manière harmonisée les enjeux ESG d'aujourd'hui et les réponses à y apporter afin de préserver l'avenir.

La stratégie d'investissement durable de Mandarinne Gestion s'articule autour de 3 piliers : le dialogue actionnarial, l'exercice des droits de vote et les pratiques d'exclusion (normatives ou volontaires). Ce sont avec ces approches que la société de gestion entend appréhender les risques et les opportunités du développement durable et matérialiser leurs impacts financiers dans le cadre de la gestion de portefeuille. La politique de durabilité de Mandarinne Gestion est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : https://www.mandarinne-gestion.com/uploads/reg/reg_mandarinne_durabilite-politique_fr.pdf

Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les clients :

L'ensemble des initiatives de Mandarine Gestion en matière d'ISR pour informer les clients et les souscripteurs est résumé dans le tableau ci-dessous :

Document	Contenu	Fréquence	Moyens utilisés
Lettre ESG	Actualité ESG macro ou sectorielle	Trimestrielle	Site internet Mandarine Gestion Emails envoyés aux clients et prospects
Reporting social (Mandarine Active) et climat (Mandarine Global Transition) intégré au reporting financier mensuel	Métriques sociales autour du capital humain, des controverses liées aux Ressources Humaines, de la Diversité Homme/Femme et des Droits de l'Homme Métriques climat : Taxonomie, scénario d'alignement, température de portefeuille et empreinte carbone	Mensuel	Site internet Mandarine Gestion
Reporting ESG des fonds ISR	Empreinte carbone, Taux d'indépendance du Conseil d'Administration Engagement des entreprises au Pacte Mondial de l'ONU Taux de rotation des employés	Trimestrielle	Site internet Mandarine Gestion
Reporting ESG Fonds actions ouverts	Note ESG du fonds vs Indice et par indicateur Empreinte Carbone, Alignement 2°C, exposition taxonomie européenne Engagement actionnarial Top 5-Bottom 5 du rating ESG des sociétés du fonds SWOT ESG Controverses	Trimestrielle	A disposition des clients et prospects
Politique de vote	Principes et périmètre de l'exercice des droits de vote de Mandarine Gestion	Annuelle	Site internet Mandarine Gestion
Rapport d'exercice des droits de vote	Périmètre et bilan des votes de l'année écoulée	Annuelle	Site internet Mandarine Gestion
Politique d'engagement	Principes et périmètres de l'exercice d'engagement actionnarial	Annuelle	Site internet Mandarine Gestion
Rapport de dialogue et d'engagement	Bilan du dialogue et de l'engagement actionnarial, thèmes ESG abordés	Annuelle	Site internet Mandarine Gestion
Rapport Article 29 Société de gestion Fonds > 500M€	Société de gestion : démarche ESG Fonds >500M€ d'encours : démarche ESG et focus climat	Annuel	Site Internet Mandarine Gestion Annexe rapports annuels des fonds concernés

Classification SFDR et prise en compte des critères ESG :

Au 31 décembre 2021, les encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance s'élevaient à **2,2Milliards €**, représentant ainsi 89% du montant total des encours gérés par Mandarine Gestion.

OPC	CLASSIFICATION SFDR	ENCOURS (€)	% DES ENCOURS TOTAUX
MANDARINE OPPORTUNITES	8	395 400 837	16%
MANDARINE ENTREPRENEURS	8	92 939 565	4%
MANDARINE EQUITY INCOME	8	56 289 779	2%
MANDARINE IMPROVERS	8	23 531 759	1%
MANDARINE VALEUR	8	369 494 050	15%
MANDARINE UNIQUE SMALL AND MID CAPS EUROPE	8	504 558 895	20%
MANDARINE MULTI ASSETS	8	111 808 872	4%
MANDARINE EUROPE MICROCAP	8	223 081 129	9%
MANDARINE GLOBAL MICROCAP	8	77 172 792	3%
MANDARINE ACTIVE	9	359 828 070	14%
MANDARINE GLOBAL TRANSITION	9	246 027 767	10%
MANDARINE GLOBAL SPORT	8	26 985 766	1%
TOTAL		2 487 119 281	

Les fonds NovESS et Mandarine Capital solidaire ne sont pas intégrés à la présente liste en raison du fait qu'ils n'intègrent pas simultanément des critères Environnement Social et Gouvernance. Cependant, ces derniers intègrent des critères sociaux et de gouvernance, essentiellement axés sur l'économie sociale et solidaire telle que définie en particulier par la LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Adhésions de Mandarine Gestion (chartes, codes, initiatives, labels) :

Mandarine Gestion participe de manière active au développement de l'investissement responsable et solidaire.

Dans ce cadre, Mandarine Gestion :

- acteur de la gestion ISR avec les fonds ayant obtenus le **label ISR** d'état français : Mandarine Entrepreneurs, Mandarine Opportunités, Mandarine Active, Mandarine Europe Microcap, Mandarine Valeur, Mandarine Unique Small&Mid Caps Europe et Mandarine Global Sport. Ces fonds ISR sont adhérents au Code de Transparence AFG/FIR.
- participe à la promotion de la place financière de Paris : **comité investissement responsable de l'AFG** ;
- est signataire des **Principles for Responsible Investments (PRI)** initiés par les Nations Unies, depuis 2012 ;
- adhère au **Forum de l'Investissement Responsable (FIR)**, participation active à la commission Dialogue & Engagement ;
- membre du **comité ESG de l'archipel Arkea Investment Services** ;
- signataire du **Finance For Biodiversity Pledge** ;
- membre du **Climate Action 100+** (sous l'égide des UN PRI) ;
- signataire de l'initiative **Net Zero Asset Manager Alliance**

2. Information relative aux moyens internes déployés par Mandarinine Gestion

Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG :

Mandarine Gestion consacre un budget d'environ 5.300.000 d'euros à la prise en compte directe et indirecte (au travers de l'analyse, de l'intégration, des contrôles, du reporting et du suivi des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance au travers de moyens humains propres.

Mandarine Gestion a recours à des sources externes de données ESG pour un montant de 500 k€ aux données ESG provenant de diverses agences de notation, soit moins de 1% si l'on se rapporte aux encours totaux gérés.

Mandarine Gestion s'appuie sur environ 17 ETP qui participent à la prise en compte des critères ESG en ceux inclus le pôle dédié et spécifique d'analyse

Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de Mandarinine Gestion :

Mandarine Gestion a toujours investi dans la formation pour renforcer son expertise ESG. Ce fut le cas en 2020 autour de la thématique de climat avec le cabinet de conseil I Care&Consult et en 2021 autour de la thématique de la biodiversité en rejoignant l'initiative Finance For Biodiversity Pledge.

La stratégie de communication de l'entité au regard des enjeux ESG s'est aussi accrue avec le développement de webconférences dédiées à l'ESG, la mise en place d'une Newsletter ESG trimestrielle à destination des clients et des publications dans la presse spécialisée d'interviews dédiées aux sujets ESG.

En ce qui concerne le développement de produits financiers, les derniers lancements concernaient des produits thématiques aussi bien sur l'environnement (climat, transition énergétique) que sur le volet social (prise en compte des enjeux sociétaux par les entreprises).

3. Informations relatives à la démarche de prise en compte des critères ESG

Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance :

Les instances dirigeantes de Mandarine Gestion ont, dès la création de la société en 2008, souhaité déployer une expertise dédiée à l'investissement durable, via le lancement du fonds ISR Mandarine Engagements.

L'instance de gouvernance de Mandarine Gestion est composée d'administrateurs, qui sont des praticiens expérimentés ayant des fonctions dirigeantes issus de la finance disposant d'une expérience significative de l'intégration et de la prise en compte des critères ESG. Dans ce cadre, les fonctions dirigeantes de Mandarine Gestion peuvent s'appuyer bénéfiquement sur l'apport, l'expertise et l'expérience des administrateurs dans l'intégration ESG.

L'analyse ESG est véhiculée dans la société par le pôle d'expertise ESG et s'articule via une comitologie intégrée à tous les niveaux hiérarchiques et transversale avec l'ensemble des départements de Mandarine Gestion :

Comités	Intervenants	Objet	Fréquence
Comité ESG	Directeur Général, Directeur du Marketing et Communication, Responsable de la Recherche ESG.	Point sur la stratégie ESG de Mandarine Gestion.	Bimensuelle
Comité ESG Review	Directeur Général, Président, Equipe commerciale, Equipe de gestion, Equipe marketing et communication, Pôle d'expertise ESG	Présentation actualité ESG, analyse thématique/sectorielle ESG, analyse ESG des portefeuilles	Trimestrielle
Comité de gestion	Président, Directeur Général, Equipe commerciale, Equipe de gestion, Equipe Marketing et Communication, Pôle d'expertise ESG	Présentation de l'actualité ESG des secteurs et valeurs en portefeuille	Bimensuelle
Comités des gérants	Tous les gérants des fonds de la gamme Mandarine Gestion, Pôle d'expertise ESG	Actualité ESG des sociétés en portefeuille Point sur les controverses	Hebdomadaire
Comités RCC	Pôle Juridique, Contrôleur des risques, Directeur Opérations et Systèmes, Pôle d'expertise ESG.	Point sur la réglementation relative à l'analyse ESG, rapport de la bonne application de la stratégie ESG dans la gestion	Mensuel
Comité (ExFOC)	Gestion du risque Analystes ESG Conformité Marketing & Communication	Gestion des listes d'exclusion (réglementaires, labels, clients, risque de réputation, etc.) Suivi des titres sous surveillance Suivi des politiques extra-financières (énergies fossiles, etc.) Surveillance du processus de notation ESG	Mensuelle

Prise en compte du risque de durabilité dans la politique de rémunération :

Le Règlement SFDR aux termes de son article 5, exige que les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers incluent dans leur politique de rémunération « des informations sur la manière dont ces politiques sont adaptées et sont compatibles avec l'intégration des risques en matière de durabilité ».

Depuis le 10 mars 2021, Mandarine Gestion a intégré le §1 de l'article 5 du règlement SFDR et a mis à jour sa politique de rémunération qui, dorénavant prend en compte de critères de « durabilité » dans sa partie relative à la détermination de la composante variable de la rémunération des collaborateurs en ce inclus la prise en compte des "risques en matière de durabilité", dans les critères de malus appliqués aux instruments de rémunération différée.

La prise en compte, dans la politique de rémunération de Mandarine Gestion de l'intégration des risques en matière de durabilité repose sur la combinaison d'objectifs tant collectifs qu'individuels.

Ces objectifs sont mis à jour annuellement et tiennent compte des risques identifiés par le Sustainability Committee :

➤ **Objectifs collectifs :**

- Implémentation et intégration du principe de « durabilité » au sein de la gamme des fonds ;
- Développement de produits promouvant des caractéristiques ESG, produits ayant pour objectifs un environnement durable ;
- Intégration des règles du règlement SFDR et respect du calendrier ;
- Intégration de l'indicateur ISDR de suivi du risque de durabilité
 - Suivi qualitatif et
 - Suivi quantitatif
- Qualité du suivi des indicateurs des risques de durabilité.

➤ **Objectifs individuels :**

- Les objectifs individuels tiennent compte en tant que de besoin de la spécificité des fonctions exercées, notamment concernant les fonctions de gérant, les fonctions de contrôle (RCCI et Risk Manager, les fonctions commerciales, gérants des portefeuilles).

• **Intégration des critères ESG dans la gouvernance de Mandarine Gestion :**

Le comité de rémunération de Mandarine Gestion, qui comprend, autour du Président indépendant, deux membres indépendants, certifie que celle-ci se conforme aux dispositions réglementaires applicables. Il s'assure également de la prise en compte des risques financiers et extra-financiers par cette politique ainsi que de la prise en compte des enjeux liés à la durabilité dans le cadre des activités de l'entité et reporte de son activité au conseil d'administration.

La fixation des objectifs durables sont discutés et validés au Comité de rémunération. Le plan d'action opérationnel des objectifs durables est ensuite présenté et validé par le Conseil d'Administration.

4. Informations relatives à la politique et à la stratégie d'engagement de Mandarinine Gestion

Initiée en 2017, la politique d'engagement actionnarial et de vote de Mandarinine Gestion a été mise en conformité avec la loi PACTE en 2020. Le dialogue avec les sociétés dans lesquelles est investi Mandarinine Gestion constitue un élément incontournable de sa responsabilité fiduciaire.

De plus en plus Mandarinine Gestion encourage les entreprises à se fixer des objectifs extra-financiers afin de les protéger contre un éventuel impact sur leurs valorisations financières.

L'objectif de notre politique d'engagement actionnarial et de vote est d'entamer un dialogue constructif avec les sociétés afin de les inciter à se prémunir contre les risques extra-financiers pouvant apparaître dans la cadre de leurs activités ou bien de les encourager à saisir les opportunités. In fine, le but de l'engagement actionnarial est de prendre position sur des enjeux ESG et d'exiger des entreprises visées qu'elles améliorent leurs pratiques dans la durée, via une démarche structurée et un suivi sur le long terme.

La politique d'engagement actionnarial et de vote de Mandarinine Gestion s'articule autour des piliers suivants :

- Le suivi de la stratégie, des performances financières et non financières, des risques, de la structure du capital, de l'impact social et environnemental et du gouvernement d'entreprise
- Le dialogue avec les sociétés détenues
- L'exercice des droits de vote et des autres droits attachés aux actions
- La coopération avec les autres actionnaires
- La communication avec les parties prenantes pertinentes
- La prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels par rapport à leur engagement

Un bilan annuel sur l'activité du dialogue et d'engagement est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Tous les OPC ouverts de la gamme de Mandarinine Gestion sont concernées par ces stratégies d'engagement, qu'ils soient labélisés par un organisme de la finance durable ou non.

Le vote fait partie intégrante de la démarche d'investisseur responsable et engagé de Mandarinine Gestion. Mandarinine Gestion s'est dotée d'une politique de vote reprenant les grands principes de bonne gouvernance d'entreprise afin d'aligner les intérêts des actionnaires avec ceux des sociétés. La politique de vote est accessible sur le site internet de Mandarinine Gestion dans la rubrique « Documents règlementaires ».

Le périmètre d'exercice des droits de vote aux assemblées générales est le suivant :

- Les ratios d'emprise au capital les plus importants par ordre décroissant
- Les 10 plus grandes pondérations en pourcentage de l'actif net des portefeuilles
- Les sociétés qui auront fait l'objet de dépôt de résolution(s) externe(s) soutenue(s) par Mandarinine Gestion

Un bilan annuel sur l'activité des votes de Mandarinine Gestion aux assemblées générales est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Les résolutions sont analysées puis instruites par l'équipe ESG ; l'équipe ESG se base sur sa recherche interne (rapport annuel des émetteurs) ainsi que sur la recherche fournie par la société Proxinvest, société de conseil aux investisseurs sur l'exercice des droits de vote. La recherche est utilisée à titre informatif, la Société de Gestion est et demeure libre de ses choix de vote en toutes circonstances. La Société de Gestion exerce ses droits de vote conformément à sa propre politique de vote, principalement par correspondance.

La politique d'engagement actionnarial et de vote est disponible sur le site internet de la Société de Gestion sur le lien suivant : https://www.mandarine-gestion.com/uploads/reg/reg_mandarine_engagement-politique_fr.pdf

5. Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Objectif quantitatif horizon 2030 :

Net Zéro Asset Manager Alliance : Mandarine Gestion est signataire de l'initiative Net Zero Asset Management Initiative. Dans ce cadre-là, la société de gestion s'engage à indiquer des informations sur la feuille de route climat pour une partie de ses actifs, soit Mandarine Global Transition à ce jour :

Objectif	Statut
1. Fixer des objectifs intermédiaires pour 2030, compatibles avec une part équitable de la réduction mondiale de 50 % du CO2 identifiée comme une exigence dans le rapport spécial du GIEC sur le réchauffement climatique de 1,5 °C.	EN COURS
2. Tenir compte des émissions Scope 1 & 2 du portefeuille et, dans la mesure du possible, des émissions Scope 3 du portefeuille matériel	OUI cf reporting mensuel Mandarine Global Transition
3. Donner la priorité à la réalisation de réductions d'émissions dans l'économie réelle au sein des secteurs et des entreprises dans lesquels nous investissons.	OUI Travaux d'engagement actionnarial sur ces sujets de décarbonation de l'économie réelle et non de réduction de l'empreinte carbone de portefeuille.
4. Si vous utilisez des compensations, investir dans l'élimination du carbone à long terme, lorsqu'il n'existe pas d'alternatives technologiquement et/ou financièrement viables pour éliminer les émissions.	EN COURS
5. Si nécessaire, créer des produits d'investissement alignés sur l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 et faciliter l'augmentation des investissements dans les solutions climatiques.	OUI Mandarine Global Transition
Sur l'ensemble des actifs sous gestion	EN COURS
6. Fournir aux clients propriétaires d'actifs des informations et des analyses sur l'investissement net zéro et sur les risques et opportunités climatiques.	
7. Mettre en œuvre une stratégie de gestion et d'engagement, avec une politique claire d'escalade et de vote, qui soit cohérente avec notre ambition de voir tous les actifs sous gestion atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050 ou avant.	OUI cf Politique de vote et ''d'engagement actionnarial qui inclue un volet spécifique au climat et à l'atteinte d'objectifs en ligne avec l'Accord de Paris.
8. S'engager auprès des acteurs clés du système d'investissement, y compris les agences de notation, les auditeurs, les bourses, les conseillers en procuration, les consultants en investissement et les fournisseurs de données et de services, afin de s'assurer que les produits et services mis à la disposition des investisseurs sont cohérents avec	OUI L'équipe de recherche ESG est en lien permanent avec les agences de notation environnementales et les challenge sur la mise à jour des données en lien avec l'Accord de Paris.

l'objectif d'atteindre l'objectif mondial de zéro émission nette d'ici 2050 ou avant.	
9. S'assurer que tout plaidoyer politique pertinent, direct ou indirect, que nous entreprenons soutient l'objectif de parvenir à des émissions mondiales nettes nulles d'ici 2050 ou plus tôt.	OUI cf co-signataire de la tribune du FIR sur le Say on Climate. Engagement actionnarial collaboratif avec TotalEnergies sur le dépôt d'une résolution climat à l'AG de 2022.
10. Publier chaque année les informations de la TCFD, y compris un plan d'action climatique, et les soumettre à l'Investor Agenda via ses organisations partenaires pour examen afin de s'assurer que l'approche appliquée est basée sur une méthodologie solide, cohérente avec les critères de la course à zéro des Nations Unies, et que des mesures sont prises conformément aux engagements pris ici.	EN COURS

Méthodologie interne :

La notion de transition écologique et énergétique (TEE) regroupe un ensemble de principes et de pratiques adoptés dans le but de faire évoluer notre modèle économique et social vers un modèle durable, décarboné, qui répond à ces défis du XXIème siècle. Elle se définit par 4 enjeux :

- Consommer mieux : moins de carburants, moins de transport, plus de confort thermique, et d'efficacité dans l'industrie
- Produire autrement : plus de ressources locales, plus d'énergies renouvelables, moins de déchets
- Relancer l'économie : créer de nouveaux métiers à moyens et long terme
- Financer l'innovation : l'épargne comme source supplémentaire de financement de projets visant à soutenir la TEE.

Afin d'aider les investisseurs à s'exposer à la dynamique de croissance qui découle de la TEE, Mandarine gestion a développé une stratégie labellisée Greenfin : Mandarine Global transition, qui se focalise sur les entreprises présentes dans des « éco-activités » identifiées par la taxonomie européenne et ayant une démarche climat engagée.

Ainsi le fond se concentre en particulier sur quatre grands secteurs représentant 85% des émissions de CO2 à l'échelle mondiale, affichant ainsi es enjeux importants sous l'angle du réchauffement climatique (énergie, transports, agroalimentaire et construction).

Deux indicateurs permettent ensuite de qualifier notre univers d'investissement :

- La «part verte » des entreprises : la part du chiffre d'affaires liée à des activités contribuant à la transition écologique et énergétique. Cet indicateur est directement tiré du travail de la Commission européenne sur la taxonomie, qui a pour objectif de donner une nomenclature des activités alignées sur la transition écologique et énergétique en les classifiant selon trois catégories: les activités vertes, contribuant directement à l'effort dans la lutte contre le réchauffement climatique, les activités grises, qui n'ont pas de contribution ni d'impact négatif sur le climat, et les activités brunes, qui présentent un impact négatif sur l'environnement. Mandarine gestion écartera ensuite toutes les entreprises ayant une part brune, et se concentrer sur celles ayant une part verte supérieure à 30%.
- L'alignement 2°C des sociétés, qui sera analysé à travers deux fenêtres : la présentation par ces dernières de leur trajectoire de neutralité carbone à la Science Based Target Initiative (SBTi), et les données du fournisseur extra-financier Trucost, qui mesure les empreintes carbone des entreprises sur les Scopes 1, 2 et 3 (les émissions de CO2 sur toute la chaîne de valeur).

De manière générale pour tous les fonds, l'empreinte carbone de portefeuille (Mt CO2e/Mn€ investis) est un des moyens de mesurer l'impact des investissements d'un portefeuille sur le risque climatique. Bien qu'elle ne résume pas à elle seule l'impact du fonds en matière de lutte contre le réchauffement climatique, l'empreinte carbone est un

élément de mesure utile : elle permet aux porteurs de nos fonds de connaître les émissions dont ils sont responsables via leur détention en capital. L'empreinte carbone est calculée en Mt CO₂e par chiffre d'affaires avec une analyse de l'effet d'allocation sectorielle et de sélection de titre par rapport à l'indice de référence. Dans chaque cas, l'empreinte carbone est la moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre correspondant aux activités directes des entreprises (scope 1), celles liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire à la fabrication des produits (scope 2) et celles liés aux fournisseurs de rang 1 des entreprises (une partie du scope 3 amont) Les émissions évitées ne sont par ailleurs pas comptabilisées.

Enfin, le calcul de l'empreinte carbone ne peut refléter que les émissions à un instant donné, ne permettant pas d'impacter les mesures nouvelles prises par les entreprises dont les externalités positives ne seront sensibles aux indicateurs qu'après plusieurs années. Cet indicateur a été sélectionné car il s'agit d'une métrique mature et utilisée par un certain nombre de gestionnaires d'actifs de la place offrant dès lors une meilleure comparabilité des mesures effectuées. Il permet d'appréhender le risque de transition, c'est-à-dire le risque d'une réglementation sur la fixation d'un prix de la tonne de CO₂. Les données sur les émissions de gaz à effet de serre sont fournies par Trucost. Elles proviennent des rapports annuels ou de développement durable des entreprises et du CDP. Lorsqu'aucune donnée n'est disponible, les données sont estimées par Trucost, sur la base du chiffre d'affaires par secteur d'activité.

En plus de l'empreinte carbone, nous mesurons tous les trimestres pour tous les fonds du présent Code de Transparence :

- L'alignement des portefeuilles au scénario de l'Accord de Paris (température du portefeuille à horizon 2100) ;
- L'exposition du portefeuille à la Taxonomie Européenne

6. Stratégie d'alignement à la biodiversité

Mandarine Gestion traite le sujet de la biodiversité depuis plusieurs années. En 2020, l'équipe ESG a entrepris de développer un outil interne permettant de mesurer l'exposition à la biodiversité.

Cet outil, appelé le Mandarin Biodiversity Score, s'articule autour de 3 piliers :

- Un pilier « déclaratif » : positionnement public de l'entreprise tels que l'existence de politique sur la biodiversité, politique sur le changement climatique, gestion de la qualité environnementale, politique de la gestion de l'eau, politique de réduction des déchets, engagement auprès du SBTi. Sources : Bloomberg et SBTi.
- Un pilier « données de pression ». Il récence le positionnement statique ainsi que la dynamique (évolution 5 ans) des entreprises par rapport à un univers global sur des indicateurs environnementaux responsables de l'érosion de la biodiversité : les émissions de GES, les déchets, les polluants de l'air et du sol, les polluants de l'eau et l'utilisation des ressources naturelles. Source : Trucost.
- Un pilier « activité ». Les secteurs d'activités sont analysés par rapport à leur dépendance et leur impact vis-à-vis de la biodiversité (selon trois niveaux, low, high et medium). Une lecture de l'alignement à la Taxonomie Européenne des secteurs est également incluse. Sources : Trucost, Bloomberg, Recherche interne.

Ces 3 piliers : « déclaratif », « données de pressions » et « activité » sont équipondérés pour aboutir à une note finale, exprimée en pourcentage, de 0% à 100%, 100% étant le profil le moins risqué, 0% le profil le plus risqué face à l'érosion de la biodiversité.

Cet indicateur est avant tout une mesure de risque liés aux investissements face à l'érosion de la biodiversité. Il est en constante évolution et il n'est pas encore possible de mesurer le respect des objectifs internationaux liés à la biodiversité.

7. Informations sur les démarches de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques :

L'objectif de Mandarinine Gestion est de proposer aux investisseurs des stratégies permettant de concilier recherche de rendement financier et prise en compte du risque de durabilité.

Le risque de durabilité est défini dans l'article 2 du règlement SFDR de la manière suivante : « un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement ».

Il s'agit donc d'un risque :

- De nature uniquement financière (risque de perte de valeur) et dénué de jugement moral ou sociétal ;
- Porté par chaque portefeuille géré individuellement en fonction de ses investissements propres ;
- Qui se distingue de l'ensemble des autres risques d'investissement principalement par la spécification des domaines dont le risque provient (environnement, social, gouvernance).

Les obligations réglementaires en matière de risque de durabilité sont exposées dans le règlement délégué SFDR aux articles 3 et 6. Il s'agit uniquement d'obligations en termes de communication, sur le site internet d'une part, et dans la documentation précontractuelle d'autre part.

Le suivi du risque de durabilité sera effectué selon deux principaux axes qui constituent le socle de notre approche méthodologique du risque de durabilité :

- Au niveau du portefeuille, un Indicateur Synthétique de Risque de Durabilité (ISRDR, ou SSRI pour Synthetic Sustainability Risk Indicator) sera constitué et permettra de classer les portefeuilles dans une catégorie de risque selon une échelle à cinq niveaux.
- Au niveau de Mandarinine Gestion, les entreprises ou secteurs considérés comme particulièrement à risque du fait d'éléments de durabilité seront identifiés et pourront faire l'objet d'alertes ou d'exclusions

Notre indicateur ISRDR, construit sur la base de données ESG spécifiquement orientées risque (source : notamment Sustainalytics), vise à établir un niveau de risque global pour chaque investissement du portefeuille considéré.

Le ISRDR est calculé et historisé quotidiennement dans le cadre du contrôle des risques d'investissement. Il fait l'objet d'une alerte si son niveau place le portefeuille dans une catégorie de risque différente de celle indiquée dans le prospectus. Si cette différence persiste, un plan d'action est établi pour diminuer le risque ou modifier la communication. Le suivi du niveau et l'évolution du ISRDR des portefeuilles fait l'objet d'une communication en Sustainability Committee.

Description des principaux risques en matière ESG :

Tous les fonds actions de Mandarinine Gestion bénéficient d'une analyse ESG ainsi que d'un reporting ESG, à l'exception du fonds Mandarinine Global Microcap, compartiments de la SICAV Mandarinine Funds.

Les informations extra-financières constituent une analyse complémentaire sur les entreprises suivies par les gérants. Notre volonté est de proposer à l'ensemble de l'équipe de gestion une vision transversale des thématiques ESG en complément de l'analyse financière. L'analyse extra-financière est centralisée dans l'outil ESG-View (base propriétaire de données ESG) qui véhicule l'information dans l'outil de gestion de portefeuille de tous les gérants. Ces derniers ont ainsi un accès direct et permanent aux analyses et notations extra-financières de chaque position en portefeuille.

Risques ESG

L'analyse ESG des entreprises comporte à la fois des opportunités et des risques qui peuvent être spécifiques aux secteurs d'activités ou propre à une entreprise. Ces risques sont inhérents aux 4 critères d'analyse ESG. Les exemples non exhaustifs sont listés ci-dessous :

- **Environnement** : risques climatiques, risques de transition, biodiversité, utilisation des ressources naturelles
- **Social** : accidentologie, santé et sécurité, rétention des talents, formation.
- **Gouvernance** : composition du conseil d'administration, restructurations, droits des actionnaires minoritaires, risques juridiques et réglementaires, mécanismes anti-OPA.
- **Parties Prenantes** : atteinte aux droits de l'homme, infraction au Pacte Mondial des Nations Unies, politique d'achat responsables, relations clients / fournisseurs

Risques liés à l'exposition charbon

L'Accord de Paris adopté en 2015 a fait émerger un consensus au niveau international afin de limiter le réchauffement climatique à +1,5°C d'ici 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Pour limiter la hausse des températures à +1,5°C, il est nécessaire de respecter un budget carbone à environ 1 000 Gt à horizon 2050. Selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la combustion du charbon représente 40% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde et l'abandon de cette source d'énergie fossile apparaît comme un levier efficace pour lutter contre ces émissions.

La première étape, acceptée au niveau international, consiste en l'abandon progressif du charbon à un rythme différencié selon les régions du fait de contextes différents. Cette mesure se traduit par une fermeture des centrales à charbon d'ici 2030 dans les pays européens et dans les pays de l'OCDE et d'ici à 2040 dans le reste du monde.

La politique charbon de Mandarinie Gestion s'applique dans un premier temps au charbon thermique (issu de l'exploitation de mines afin d'être utilisé comme source de production d'électricité) et est amenée à s'étendre progressivement au charbon sidérurgique (ou métallurgique, utilisé dans la fabrication de l'acier). Cette politique s'applique à tous les OPC et les fonds dédiés gérés par Mandarinie Gestion.

En 2020, aucune société présente en portefeuille ne dépasse les seuils fixés par la politique charbon de Mandarinie Gestion, accessible sur le site internet de la société de gestion.

Risques liés aux controverses

Un suivi des controverses impactant les entreprises en portefeuille est effectué grâce à l'outil développé par Sustainalytics. Ce dernier a été intégré à notre base Mandarinie ESG-View, afin que l'équipe ESG puisse, modifier le niveau d'une controverse si nécessaire. Les controverses font partie intégrante de la notation ESG de Mandarinie Gestion et viennent donner un malus.

Niveau de controverse	Malus appliqué
Niveau 3	-0,25
Niveau 4	-0,50
Niveau 5	-0,75

Risques liés à l'exercice des droits de vote

Mandarinie Gestion a élaboré une politique de vote pour garantir les bonnes pratiques de gouvernance et protéger au mieux les intérêts des actionnaires minoritaires lors de l'exercice des droits de vote en assemblée générale. La politique est accessible sur le site internet de la société de gestion et est revue annuellement. Un rapport sur l'activité des votes de l'année écoulée est également disponible sur le site internet. Les principaux risques en matière de droit de vote sont l'équité des droits de vote pour tous les actionnaires, une mauvaise gouvernance traditionnelle (composition et fonctionnement du Conseil d'administration).

Risques liés aux armes controversées

Mandarine Gestion a également défini une politique sur les armes controversées dans le but d'exclure du périmètre d'investissement des entreprises impliquées dans la production, la commercialisation ou le stockage d'armes controversées que sont les bombes à sous munition, les mines anti personnelles, les armes chimiques, biologiques et au phosphore blanc. La politique est disponible sur le site internet. Ce document inclut la liste des sociétés exclues du périmètre d'investissement de Mandarine Gestion. La liste d'exclusion est revue annuellement.

Focus critères environnementaux et risques climatiques

Conscient du risque croissant que le climat pèse sur les investissements, Mandarine Gestion a décidé de se former aux enjeux des risques climatiques par un cabinet de conseil spécialisé. Cinq employés représentant les fonctions stratégiques (2 gérants, 1 analyste ESG, 1 commercial institutionnel, 1 responsable du marketing) ont pu participer à cette formation. Initiée à la fin de l'année 2019 et continuant début 2020, la formation a pour objectif de sensibiliser l'équipe sur les enjeux du climat et les implications pour l'investissement.

Au niveau de la société de gestion, les enjeux du climat sont multiples :

- Renouvellement de l'ADN de l'intermédiation financière
 - o Besoin d'une stratégie formalisée
 - o Irruption d'une variable supplémentaire dans l'arbitrage rendement-risque : fort besoin d'investissement dans la connaissance (économie du climat, indicateurs, modèles...)
 - o Relations avec les assets owners
- Impact sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'investissement cross assets
 - o Renforce le besoin de proximité avec l'actif investi et l'engagement
 - o Impact sur la construction du portefeuille
 - o Enrichissement de la fonction risques et Reporting.

Nous considérons désormais le climat comme un facteur transverse ayant un impact sur le positionnement stratégique de Mandarine Gestion dans un contextes d'incertitudes.

Dans ce contexte, Mandarine Gestion a décidé de lancer début 2020 le fonds Mandarine Global Transition, dont l'objectif est de financer et capter la dynamique de croissance des acteurs de la transition écologique et énergétique, vers une économie décarbonée. Le fonds sélectionne des sociétés de tous pays et de toutes tailles qui contribuent à la transition énergétique et écologique.

Risque lié à la biodiversité :

La biodiversité représente un risque environnemental mobilisant de nombreux acteurs. En effet, les entreprises ont leur part de responsabilité dans la surexploitation des ressources, les changements d'usage des sols et pollutions diverses qu'elles génèrent. En même temps, l'érosion de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes pèsent économiquement sur leur activité. Le risque biodiversité peut avoir un impact financier plus ou moins élevé pour les entreprises. Il est donc important pour mandarine gestion de pouvoir évaluer ce niveau de risque.

Pour évaluer le risque biodiversité, Mandarine gestion a mise en place son propre outil inter : le Mandarine Biodiversity Score, qui s'appuie sur trois piliers :

- Les informations déclaratives des entreprises
- La pression qu'elles exercent sur les écosystèmes
- La double matérialité

De plus, Mandarine gestion a rejoint « finance for Biodiversity », preuve de son engagement pour la protection de la biodiversité. L'équipe ESG de Mandarine participe ainsi aux groupes de travail « Évaluation de l'impact » et « Engagement avec les entreprises ».

Par ailleurs, en tant qu'investisseur responsable et membre de la commission « Dialogue et Engagement » du FIR Mandarine participe pour la deuxième année à la campagne de questions écrites en assemblées générales aux entreprises du CAC 40, portant sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques :

Ces risques sont inclus dans les contrôles quotidiens réalisées par l'équipe Risques Ses contrôles ESG ayant trait au respect des contraintes liées à la prise en compte des critères extra financiers tels que ressortant de la documentation réglementaires ou issus du label concernés sont suivis et mesurés sur base quotidienne.

Les remontées d'information s'effectuent ensuite auprès du comité des risques à fréquence mensuelle.

Plan d'action pour réduire l'exposition de Mandarinne Gestion aux principaux risques en matière ESG :

- Tenue du Comité ex foc (extra financial operational committee)
- Contrôle des différents paramètres, labels,
- Etablissement et maintien à jour de la liste de réputation

Estimation quantitative de l'impact financier des principaux risques en matière ESG :

Le suivi du risque de durabilité est effectué selon deux principaux axes :

- Au niveau du portefeuille, un indicateur synthétique de risque de durabilité (ISRDR, ou SSRI pour Synthetic Sustainability Risk Indicator) sera constitué et permettra de classer les portefeuilles dans une catégorie de risque selon une échelle à cinq niveaux ;
- Au niveau de Mandarinne Gestion, les entreprises ou secteurs considérés comme particulièrement à risque du fait d'éléments de durabilité seront identifiés et pourront faire l'objet d'alertes ou d'exclusions.

Une fois ces indicateurs et listes établies, ils seront intégrés dans le suivi quotidien du risque au même titre que tout autre risque d'investissement et déclencheront le cas échéant la procédure d'escalade et de gestion des alertes (Procédure interne RSK06).

L'indicateur synthétique de risque de durabilité, construit sur la base de données ESG spécifiquement orientées risque (source Sustainalytics), vise à établir un niveau de risque global pour chaque investissement du portefeuille considéré.

Sustainalytics produit une mesure du risque qui se décompose en 5 parties :

- L'exposition au risque de l'entreprise, qui est principalement fonction des risques liés à son secteur d'activité ;
- La part de risque pouvant être couverte par l'entreprise ;
- La part de risque couvert par l'entreprise ;
- La part de risque non couvert qui peut être couverte par l'entreprise ;
- Et enfin la part de risque non couvert qui ne peut pas être couverte par l'entreprise.

Le chiffre que nous utilisons étant celui représentant le risque net porté par l'émetteur, à savoir son exposition brute au risque (*Company exposure* ci-dessous) à laquelle on retranche une quantité correspondant au risque couvert par l'entreprise (*Managed risk*).

27.1

Updated Dec 22, 2020

-0.4

Momentum

Medium Risk



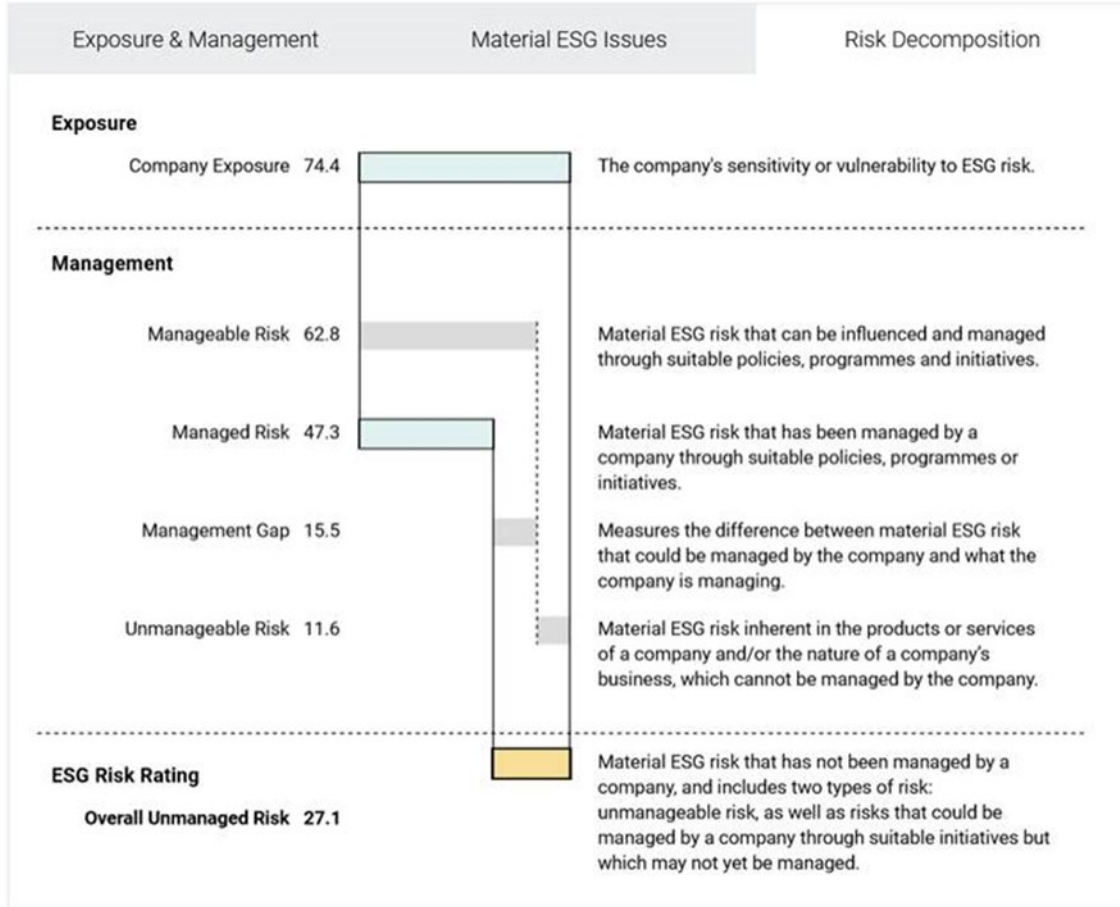
[Learn more](#)

SUBINDUSTRY Integrated ...

Rank 5/51

Percentile 9th

[See more](#)



Cette mesure est basée sur la somme d'un ensemble de sous-indicateurs (listés ci-dessous) représentatifs des principales sources de risque de durabilité, chaque sous-indicateur ayant ses propres mesures d'exposition au risque, de couverture du risque, etc.

Carbon - Products and Services

- Corporate Governance
- Community Relations
- Emissions, Effluents and Waste
- Occupational Health and Safety
- Bribery and Corruption
- Carbon - Own Operations
- Human Capital
- Business Ethics
- Resource Use
- Land Use and Biodiversity

Une fois l'indicateur récupéré pour l'ensemble des émetteurs dans lequel le portefeuille est investi, une simple moyenne pondérée de la poche actions disposant d'une notation risque nous permet d'estimer le niveau agrégé de risque de durabilité auquel le portefeuille est soumis.

Ce niveau de risque se traduit ensuite en une catégorie de risque de durabilité entre 1 et 5 selon le tableau suivant.

Catégorie de risque de durabilité	Fourchette indicateur	Niveau de risque
1	0-10	Risque négligeable
2	10-20	Risque faible
3	20-30	Risque modéré
4	30-40	Risque significatif
5	40+	Risque sévère

Lib_Fund	date	ea_couverture_ssri	ea_note_ssri	ea_cate
Mandarine Entrepreneurs	31/05/2022	82,9%	21	
Mandarine Equity Income	31/05/2022	87,3%	23	
Mandarine Europe Microcap	31/05/2022	80,0%	24	
Mandarine Global Microcap	31/05/2022	73,6%	26	
Mandarine Improvers	31/05/2022	89,0%	22	
Goldman Sachs GMS Europe Equity	31/05/2022	85,6%	25	
CRN Mandarine Actions	31/05/2022	86,5%	24	
Mandarine Valeur	31/05/2022	85,8%	24	
LI Aktier Globale Klimatransition	31/05/2022	94,5%	20	
KLI Aktier Globale Klimatransition	31/05/2022	94,5%	20	
Mandarine Global Transition	31/05/2022	94,1%	20	
Mandarine Global Sport	31/05/2022	61,9%	19	
Mandarine Active	31/05/2022	88,8%	19	
CIPAV Mandarine Opportunités	31/05/2022	88,7%	19	
Mandarine Multi-Assets	31/05/2022	86,7%	20	
Peuplier	31/05/2022	86,6%	17	
Mandarine Berri Opportunités	31/05/2022	88,8%	19	
Mandarine Unique	31/05/2022	87,3%	20	
Mandarine Opportunités	31/05/2022	89,0%	19	

Disclaimer :

Le présent document a un caractère réglementaire. Les informations présentées dans ce document ont été élaborées par Mandarine Gestion à partir de sources réputées fiables.

Les Informations s'appuient, *inter alia*, sur des données disponibles auprès de différentes sources à un moment donné, qui peuvent donc varier à tout moment. La précision, l'exhaustivité, la pertinence ainsi que la complétude des informations fournies dans ce document ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été établies à partir de sources réputées fiables. Mandarine Gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document ainsi que de toute omission, erreur ou inexactitude ou mauvaise interprétation qui figurerai(en)t dans ledit document. Aucune responsabilité ne saurait être engagée pour toute erreur matérielle ou typographique qui pourrait apparaître au sein des Informations.

Les informations ne constituent pas une offre de services ou de produits ni une sollicitation commerciale de quelque nature que ce soit, ni une recommandation ou un conseil d'une quelconque nature. Mandarine Gestion ne saurait engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans ce document.